RESPIREZ SANS Y PENSER

SANAIR PLUS

Un masque léger comme l'air, avec tout le confort d'un silicone ultra doux et toute la sécurité de sa parfaite étanchéité.



DESCRIPTION

Demi-masque en silicone stabilisé, ultra doux et hypoallergénique, léger et flexible, à large lèvre d'étanchéité épousant toutes les courbes du visage.

Système unique de membrane phonique facilitant la transmission de la voix et de sanglage à réglage rapide (double sangle et arceaux) afin d'assurer une parfaite étanchéité et une constante distribution de la pression faciale.

PERFORMANCES

Certifié conforme à la norme NF EN 140 : 1992 et à la directive CEE/89/686 relative aux équipements de protection individuelle de catégorie 3 (conçus et fabriqués pour protéger contre des aérosols, des liquides ou des gaz considérés comme irritants, dangereux et toxiques) soumis à un examen CE de type effectué par le laboratoire notifié n°0194 - INSPEC Certification Ltd. et soumis à un système d'assurance qualité de la production effectué par l'organisme notifié n°0050 - NSAI.

(€ 0050

L'utilisation des demi-masques est possible si les conditions cidessous sont remplies :

- La nature des toxiques doit être connue.
- La teneur en oxygène doit toujours être supérieure à 17%.
- L'atmosphère du lieu de travail doit être normalement ventilée et ne pas présenter un caractère explosif.
- La concentration en toxiques ne devrait pas dépasser 0,1%, ni présenter un caractère dangereux pour la vie.

VME: Valeur Moyenne d'Exposition

Référence

Sanair Plus 6760 E03

FILTRES

anti-gaz

Filtres certifiés conformes à la norme NF EN 141 : 1990, pour des teneurs en toxiques inférieures à 50 fois la VME, de type :

A : gaz et vapeurs organiques (solvants et hydrocarbures) dont le point d'ébullition est supérieur à 65°C.

B: gaz acides et vapeurs inorganiques.

E: anhydride sulfureux.

K : ammoniac et composés organiques aminés.

anti-poussières

Filtres certifiés conformes à la norme NF EN 143 : 1990, pour des teneurs en particules inférieures à :

• 12,5 fois la VME, de type :

P2 : Efficacité de filtration supérieure à 94 %

• 50 fois la VME, de type :

P3 : Efficacité de filtration supérieure à 99,95 %

combinés (anti-gaz et particules) : combinaison des types A, B, E et K avec P.

Références

A2 - 10 filtres	6780 EA0
A2P2 - 10 filtres	6780 EE0
A2P3 - 5 blisters de 2 filtres	6730 BF0
AIBIEI - 10 filtres	6780 EC0
AIBIEIP2 - 10 filtres	6780 EG0
KI - 10 filtres	6780 ED0
KIP2 - 10 filtres	6780 EH0
P2 - 10 filtres	6780 E90
P3 - 10 filtres	6780 E80



PROTECTION RESPIRATOIRE FILTRANTE

Demi-masques Sanair Light, Sanair 2000 et Sanair Plus (avec membrane phonique)

Lire ces instructions intégralement avant d'utiliser ces demi-masques.

AVERTISSEMENT

Ces demi-masques doivent être utilisés dans le cadre d'une politique respiratoire comprenant :

- · des procédures d'évaluation de la nature et de la concentration des toxiques dans l'air, de sélection de la protection respiratoire appropriée,
- des procédures d'utilisation des protections respiratoires,
- · des procédures de contrôle de l'étanchéité au visage du demi-masque,
- des procédures de nettoyage, désinfection, contrôle, maintenance et stockage des demi-masques,
- · des procédures d'évaluation de la capacité physique et médicale des utilisateurs au port des demi-masques,
- · des procédures de formation des utilisateurs à l'emploi et à l'entretien des demi-masques ainsi qu'à la reconnaissance des risques associés aux toxiques sur le lieu de travail.

Ne pas utiliser les demi-masques sans que les filtres appropriés soient correctement vissés au demi masque.

Prendre systématiquement connaissance du marquage des filtres avant emploi pour s'assurer qu'ils sont appropriés.

Les filtres de protection contre les particules ne doivent pas être employés contre des gaz et vapeurs.

Les filtres de protection contre les gaz et vapeurs ne doivent pas être employés contre les particules.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'établir que les demi-masques et filtres sont adaptés à l'application visée.

Les demi-masques filtrants ne doivent pas être utilisés pour lutter contre les incendies.

Les demi-masques régulièrement utilisés doivent être contrôlés avant et après chaque emploi.

Les demi-masques conditionnés comme masques de fuite doivent être contrôlés après chaque emploi et au moins une fois tous les 30 jours. Un rapport écrit d'inspection des demi-masques de fuite doit être archivé.

Ne pas utiliser de demi-masque contre des toxiques dont les concentrations ne seraient pas connues ou qui seraient immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé.

Les atmosphères immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé sont définies comme :

- a. Celles que le l'utilisateur ne pourrait pas respirer sainement pendant de courtes périodes.
- b. Celles que l'utilisateur ne pourrait pas fuir sans l'aide du demi-masque.
- c. Celles qui ont un effet néfaste, retardé ou immédiat, sur la santé.

Ce demi-masque ne protège pas les parties exposées du corps. Certains toxiques peuvent être absorbés directement par la peau tandis que d'autres peuvent irriter les surfaces exposées.

Ne pas utiliser de demi-masque dans des atmosphères contenant moins de 17% oxygène par le volume. Ne pas utiliser de demi-masque dans une atmosphère enrichie en oxygène.

Ne pas utiliser de demi-masque si vous portez une barbe susceptible de nuire à l'étanchéité au visage ou si cette barbe interfère avec la fonction des soupapes.

Ne pas utiliser de demi-masque dans des atmosphères explosives.

Retourner immédiatement dans une zone non-contaminée dès que vous sentez des toxiques, ou si vos yeux, nez, ou gorge deviennent irrités, si votre respiration devient difficile, ou si vous ressentez des étourdissements ou avez la nausée.

Ne pas utiliser de demi-masque lors de travaux d'abrasion par projection, ni de Sanair Plus dans des endroits avec des projections d'étincelles qui risqueraient de crever la membrane phonique.

Ne pas utiliser de demi-masque en présence d'isocyanates purs (les isocyanates prépolymérisés de certaines compositions de polyuréthane ne sont pas concernés par cette restriction) ou de tout autre produit chimique n'ayant pas de propriétés d'avertissement olfactif suffisantes.

Ne rien insérer dans les trous de la membrane phonique. cela risquerait de la percer et de provoquer des fuites.

Remplacer les filtres poussières lorsqu'ils sont endommagés ou fuient.

Le non respect de tous ces avertissements peut entraîner des blessures corporelles, des maladies graves ou la mort.

Ces demi-masques ne doivent pas être utilisés avec la liste de toxiques ci-dessous :

- Acide carbonique
- Acide cyanhydrique
- Acide fluorhydrique
- Acroléine
- Aniline
- Arsine • Brome
- Carbonyle
- · Chlorure de méthyle
- Chlorure de vinyle
- Chlorure sulfuréux Cyanogène
- Cýanure d'hydrogène
- Díméthylaniline
- Fluorine
- Fluorure d'hydrogène
- Hydrogène sulfuré
- Hydrure de bore

- Isocyanates purs (TDI, HDI, MDI)
- Méthanol
- Composés nitriques : Oxydes d'azote
- Nitroglycérine
- Nitrobenzène
- Nitrométhane · Oxyde de carbone
- Ozone

- Phosgène
- Phosphine
- Séléniure d'hydrogène
- Stibine
- Sulfate de diméthyle
- Trichlorure phosphoreux

Cette liste n'est pas exhaustive.

Contacter COMASEC pour toute information sur d'autres toxiques.

En présence de toxiques potentiellement cancérigènes, un appareil de protection respiratoire isolant à pression positive offrira un niveau de protection plus élevé.

I. MISE EN PLACE DU DEMI-MASQUE

- 1. Sortir le demi-masque, le tenir par le suspenseur puis dégager les sangles et le double arceau du demi-masque.
- 2. Placer la base de la pièce faciale aussi bas que possible sous le menton.
- 3. Ajuster la partie étroite de la pièce faciale sur le haut du nez.
- 4. Placer le double arceau derrière la tête au-dessus des oreilles puis la sangle inférieure derrière le cou.
- 5. Serrer et ajuster les sangles pour obtenir une parfaite étanchéité au visage.
- 6. Pour serrer les sangles, tenir le demi-masque et ses filtres avec une main et tirer les boucles des sangles vers l'arrière de la tête.

2. TEST D'ÉTANCHÉITÉ DU DEMI-MASQUE AU VISAGE

- I. Placer la paume de votre main légèrement appuyée sur l'embout de la soupape d'expiration. Ne pas déformer la forme naturelle du masque.
- 2. Expirer doucement pour créer une légère surpression à l'intérieur du demi-masque.
- 3. En cas de fuite, réajuster les sangles et le demi-masque, puis retester.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de demi-masque si vous n'obtenez pas une bonne étanchéité. Si vous utilisez un équipement inadapté, vous pouvez inhaler des toxiques pouvant causer des malaises ou la mort.

Dans ce cas, voir votre responsable sécurité ou votre responsable hiérarchique.

3. DURÉE DE VIE DES FILTRES ANTI-GAZ

Les filtres saturés laissent passer des traces de toxiques qui peuvent être détectées par l'utilisateur par l'odorat. Remplacer les filtres dès la première trace d'odeur ou de goût du toxique, ou à intervalles réguliers et spécifiés par votre responsable sécurité.

4. REMPLACEMENT DES FILTRES COMBINÉS GAZ ET POUSSIÈRES

- I. Retourner dans une zone sans toxique.
- 2. Enlever les filtres usagés du demi-masque.
- 3. Mettre au rebut ces filtres suivant la procédure d'élimination mise en place.
- 4. Visser les nouveaux filtres sur les porte-filtres du demi-masque
- 5. Avant utilisation, effectuer le test d'étanchéité du demi-masque comme décrit précédemment.

5. DURÉE DE VIE DU FILTRE POUSSIÈRES

Quand le filtre poussières se colmate, la résistance respiratoire s'accroît. Remplacer les filtres dès la respiration devient difficile.

6. REMPLACEMENT DES FILTRES POUSSIÈRES

- I. Enlever le couvercle du filtre de son boîtier ou du filtre chimique et le mettre au rebut.
- 2. Si nécessaire, nettoyer le boîtier.
- 3. Insérer un nouvel élément filtrant dans le boîtier, face marquée vers le fond du boîtier.
- 4. Presser le couvercle du filtre poussières sur le boîtier ou sur le dessus du filtre chimique.
- 5. Assurer vous que :
 - a) Le bord de l'élément filtrant est bien en contact avec la paroi du boîtier.
 - b) L'élément filtrant n'est pas plissé ou plié.
 - c) L'élément filtrant recouvre complètement le sommet du couvercle du filtre.
- 6. Visser le filtre assemblé sur les porte-filtres du demi-masque.
- 7. Avant emploi, effectuer le test d'étanchéité du demi-masque comme décrit précédemment.

7. INSPECTION

- I. Vérifier que la jupe de la pièce faciale et que les sangles ne présentent pas de détérioration.
- 2. Vérifier attentivement que les soupapes d'inspiration et d'expiration ainsi que leurs sièges ne présentent pas d'entailles, de fissures ni de déchirures.
- 3. Vérifier le fonctionnement de la soupape d'expiration : expirer dans le demi-masque, faire une pause puis inspirer. La soupape doit se fermer avant l'inspiration. Les soupapes ne pouvant se fermer doivent être remplacées.
- 4. Vérifier la membrane phonique sur le demi-masque Sanair Plus. Il n'est pas nécessaire de démonter le système membrane phonique pour l'inspecter. Placer le en direction d'une lumière forte. L'apparition de points brillants signale la présence de trous. Dans ce cas, démonter et mettre le système membrane phonique endommagé au rebut, puis remplacer le par un nouveau. Pour le remonter facilement, lubrifier la partie du demi-masque où il s'adapte avec de l'eau savonneuse. Ne pas utiliser d'autre lubrifiant.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de demi-masque dont les soupapes sont endommagées ou ne fonctionnent pas normalement.

De telles soupapes peuvent laisser passer des toxiques dans le demi-masque et provoquer des malaises ou la mort.

Ne pas utiliser de demi-masque si le système de membrane phonique est endommagé ou si la membrane phonique est crevée ou déchirée.

8. ENTRETIEN

Attention : ne pas utiliser de solvants pour nettoyer les parties en caoutchouc ou en plastique car ils peuvent détériorer l'appareil.

Ne pas utiliser de nettoyage ultrason pour le Sanair Plus avec membrane phonique.

Il n'est pas nécessaire de démonter le système membrane phonique du demi-masque pour le nettoyer.

Les demi-masques doivent être nettoyés après chaque utilisation avec de l'eau tiède et un savon doux.

- I. Enlever les filtres et les sangles.
- 2. Immerger la pièce faciale dans l'eau savonneuse tiède et frotter délicatement avec une brosse douce.
- 3. Rincer complément avec de l'eau pure pour enlever toutes les traces de savon.
- 4. Décontaminer la pièce faciale en l'immergeant dans une solution appropriée telle qu'une solution d'ammoniaque ou d'iode, puis la rincer complément avec de l'eau pure.
- 5. Essuyer avec un chiffon propre non-pelucheux et laisser sécher à l'air libre.
- 6. Contrôler attentivement le demi-masque comme décrit dans le paragraphe Inspection.
- 7. Remonter les filtres et les sangles sur le demi-masque.

9. STOCKAGE

Stocker dans un endroit propre, sec et frais.

10• REMPLACEMENT DU PORTE-FILTRE

- I. Dévisser le filtre.
- 2. Enlever le porte-filtre en poussant son côté fileté vers l'intérieur du demi-masque.
- 3. Insérer le nouveau porte-filtre à l'intérieur du demi-masque par son côté fileté.
- 4. Pousser le porte-filtre jusqu'à ce que le filetage soit complètement sorti et que le bord du trou de la pièce faciale soit correctement replacé.

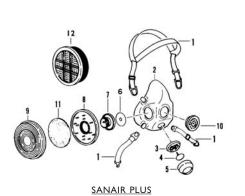
II • REMPLACEMENT DE LA SOUPAPE ET DU PORTE-SOUPAPE D'EXPIRATION

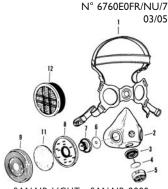
- I. Enlever le couvercle de la soupape d'expiration à l'aide de la petite languette et tirer la soupape vers l'extérieur.
- 2. Pousser la siège de la soupape vers l'intérieur du demi-masque.
- 3 insérer le nouveau siège de la soupape par l'intérieur du demi-masque en pliant le caoutchouc du demi-masque.
- 4. Engager fermement le siège par son diamètre le plus petit tout en le comprimant jusqu'à ce que le bord du trou de la pièce faciale s'engage dans la cannelure du siège de soupape.
- 5. Insérer une nouvelle soupape d'expiration en tirant sa tige au travers du siège de soupape.
- 6. Clipser le couvre soudade sur le siège.
- 7. Essayer la nouvelle soupape en effectuant le test d'étanchéité décrit précédemment.

12. CONFORMITÉ

Ces demi-masques sont certifiés conformes à la norme européenne EN 140 : 1989.

Le marquage CE signifie que ces demi-masques sont conformes aux exigences essentielles de la directive européenne CEE/89/686 relative aux équipements de protection individuelle soumis à examen CE de type effectué par le laboratoire notifié n° 0194 - INSPEC certification Ltd, the Buckland Wharf, Aylesbury, Bucks, HP22 5LQ, et sont conformes à l'article II de la directive CEE/89/686 vérifié par l'organisme notifié n° 0050 - NSAI, Dublin.





SANAIR LIGHT - SANAIR 2000

COMASEC sas - 5, Allée des Bas Tilliers - 92238 Gennevilliers Cedex - France Tél.: 33 (0) | 47 92 92 92 - Fax: 33 (0) | 47 92 92 | 9 / 29 Email: cialfrance@comasec.com - Web: comasec.com

	le bord du trou de la piece laciale s'engage dans la cannelure						
	RÉFÉRENCES DES PIÈCES						
Ν°	Numéro þièce	Référence	DESCRIPTION DES PIÈCES				
	210010 220010 230010 230010 250000 260000 370000 350000 370000 140040 260023 860030 260019 140005 260018 140001 140074 140074 140076 220054	6760E02 6760E03 6760E03 6760E04 6772E02 6772E00 6772E04 6771E04 6771E04 6771E04 6790E29 6790E31 6790E06 6790E06 6790E18 6790E21 6790E23 6790E21 6790E24 6780E00 6780E00 6780E00 6780E00 6780E00 6780E00 6780E00 6780E00 6780E00 6780E00 6780E00 6780E00 6780E00 6780E90 6780E90 6780E90 6780E80	Sanair Plus - petite taille Sanair Plus - taille moyenne Sanair Plus - grande taille Sanair 2000 - petite taille Sanair 2000 - patite taille Sanair 2000 - grande taille Sanair 2000 - grande taille Sanair Light - petite taille Sanair Light - taille moyenne Sanair Light - taille moyenne Sanair Light - grande taille Jeu de sangles pour Sanair Plus Jeu de sangles pour Sanair 2000 Jeu de sangles pour Sanair Light Pièce faciale du demi-masque Siège de soupape d'expiration 4 soupapes d'expiration Capot de soupape d'expiration 6 soupapes d'inspiration Porte-filtre et porte soupape d'inspiration Boîtier filtre poussières Couvercle filtre poussières Système membrane phonique FILTRES A2 A2P2 A2P3 A1BIEI A1BIEI A1BIEIP2 K1 K1P2 P2 Elément filtrant P2 P3	COMASEC, soucieux d'améliorer en permanence la qualité de ses produits.			

PROTECTION RESPIRATOIRE FILTRANTE

FILTRES POUSSIÈRES POUR DEMI-MASQUES SANAIR PLUS, SANAIR 2000 ET SANAIR LIGHT.

DURÉE DE VIE DES FILTRE POUSSIÈRES

La durée de vie des filtres dépend de leur chargement en poussières (colmatage). Lorsque le filtre se colmate, la résistance respiratoire s'accroît sensiblement jusqu'à devenir insupportable pour l'utilisateur.

REMPLACEMENT DES FILTRES POUSSIÈRES

Lorsque les filtres sont colmatés, retourner aussitôt à l'air frais et remplacer les par des nouveaux filtres venant de sachets scellés. Visser les nouveaux filtres sur les porte-filtres. Ne pas trop les serrer. Mettre au rebut les filtres usagés afin qu'ils ne soient pas réutilisés par erreur. Remplacer toujours les filtres par paires. Par mesure d'hygiène et de sécurité, il est conseillé de changer les éléments filtrants tous les jours, même si leurs limites d'utilisation n'ont pas été atteintes.



REMPLACEMENT DE L'ÉLÉMENT FILTRANT P2

Remplacer les éléments filtrants P2 dès que la respiration devient difficile. Enlever le couvercle du filtre en tirant sur son rebord et retirer l'élément filtrant usagé. Si nécessaire, nettoyer l'intérieur du boîtier puis insérer un nouvel élément filtrant (ne jamais laisser un élément filtrant usagé dans le couvercle). Insérer le nouvel élément filtrant face marquée toujours vers le fond du boîtier. S'assurer que l'élément filtrant est bien à plat et que ses bords sont bien en contact avec toute la paroi du boîtier. Une fois l'élément filtrant correctement mis en place, remettre le couvercle sur le boîtier en le pressant. Par mesure d'hygiène et de sécurité, il est conseillé de changer les éléments filtrants tous les jours, même si leurs limites d'utilisation n'ont pas été atteintes.



AVERTISSEMENT - ne pas utiliser :

Si la teneur en oxygène de l'air ambiant est inférieure à 17%. Dans des environnements présentant un danger immédiat pour la vie. Dans des atmosphères explosives. Dans les lieux confinés ou mal aérés. A utiliser exclusivement contre des aérosols solides et ceux dont la phase liquide est l'eau. A utiliser obligatoirement par paires. Les filtres doivent être vissés sur les deux côtés du demi-masque.

CONDITIONS DE STOCKAGE

Les filtres doivent être stockés dans un endroit sec, frais et en dehors de zones contaminées.





CONTRÔLE AVANT UTILISATION

Lire et comprendre les instructions fournies avec le demi-masque. Vérifier que les filtres ne sont pas endommagés, sinon ne pas les utiliser. Vérifier l'étanchéité au visage du demi-masque avant emploi, conformément aux instructions fournis avec le masque.

Certifiés conformes à la norme européenne EN 143 : 1990.

FILTRES ANTI-GAZ ET COMBINÉS POUR DEMI-MASQUES SANAIR PLUS, SANAIR 2000 ET SANAIR LIGHT.

DURÉE DE VIE DES FILTRES ANTI-GAZ

Le temps d'utilisation durant lequel un filtre offre une protection dépend des conditions d'emploi (type et concentration des toxiques, rythme respiratoire de l'utilisateur et taux d'humidité). La durée de vie du filtre dépend de sa capacité d'absorption des vapeurs et gaz. Lorsque le filtre est saturé, il commence à laisser passer des traces de toxiques qui peuvent alors être détectées par l'odorat de l'utilisateur.

REMPLACEMENT DES FILTRES ANTI-GAZ

Remplacer les filtres dès les premières odeurs ou goûts caractéristiques des toxiques à l'intérieur du demi-masque ou selon votre temps de travail. Retourner aussitôt à l'air frais et remplacer les par des nouveaux filtres venant de sachets scellés. Visser les nouveaux filtres sur les porte-filtres. Ne pas trop les serrer. Mettre au rebut les filtres usagés afin qu'ils ne soient pas réutilisés par erreur. Remplacer toujours les filtres par paires. Par mesure d'hygiène et de sécurité, il est conseillé de changer les éléments filtrants tous les jours, même si leurs limites d'utilisation n'ont pas été atteintes. Pour ajouter une protection poussières (aérosols solides et ceux dont la phase liquide est l'eau) aux filtres anti-gaz, placer un élément filtrant P2, référence Comasec 6783E90, en avant du filtre anti-gaz, face marquée dirigée vers le filtre anti-gaz. Vérifier que l'élément filtrant est bien à plat et que ses bords atteignent la bordure du filtre anti-gaz. Lorsque l'élément filtrant est positionné et afin de le maintenir, clipser le couvercle de filtre poussières, référence Comasec 6790E23, sur le filtre anti-gaz jusqu'à ce que ses quatre clips soient encastrés sur le filtre anti-gaz.



STOCKAGE

Les filtres doivent être stockés dans un endroit aux températures comprises entre 5°C et 50°C, avec un taux d'humidité inférieur à 90%. Le non-respect de ces conditions affecte la durée de vie du filtre.

AVERTISSEMENT - ne pas utiliser :

Si la teneur en oxygène dans l'air ambiant est inférieure à 17% ou supérieure à 25%. Si la concentration en toxiques est supérieure à 0,1% (filt. A2) ou 0,5% (filt. A2P2 et A2P3 uniquement). Dans des environnements présentant un danger immédiat pour la vie. Dans des atmosphères explosives. Dans des lieux confinés ou mal aérés.

CONTRÔLE AVANT UTILISATION

A utiliser obligatoirement par paires. Les filtres doivent être vissés sur les deux côtés du demi-masque. Lire et comprendre les instructions fournis avec le demi-masque. Vérifier que les filtres ne sont pas endommagés, sinon ne pas les utiliser. Avant emploi, vérifier l'étanchéité au visage du demi-masque conformément aux instructions fournies.

Certifiés conformes aux normes européennes EN 141:1991 et EN 141:2000 (filtres A2P3 uniquement).

Le marquage CE signifie que les filtres sont conformes aux exigences essentielles de la directive européenne CEE/89/686 relative aux équipements de protection individuelle soumis à examen CE de type effectué par le laboratoire notifié n° 0194 - INSPEC certification Ltd, the Buckland Wharf, Aylesbury, Bucks, HP22 5LQ, et conformes à l'article II-B de la directive CEE/89/686 vérifié par l'organisme notifié n° 0050 - NSAI, Dublin.

Туре	Références	Filtres
A2 A2P2 A2P3 AIBIEI AIBIEIP2	6780EA0 6780EE0 6730BF0 6780EC0 6780EG0	Vapeurs organiques dont le point d'ébullition est supérieur à 65°C. Vapeurs organiques dont le point d'ébullition est supérieur à 65°C, poussières et aérosols*. Vapeurs organiques dont le point d'ébullition est supérieur à 65°C, poussières et aérosols. Vapeurs organiques dont le point d'ébullition est supérieur à 65°C, gaz acides, dioxyde de soufre. Vapeurs organiques dont le point d'ébullition est supérieur à 65°C, gaz acides, dioxyde de soufre.
KI KIP2 P2 Elt P2 P3	6780ED0 6780EH0 6780E90 6783E90 6780E88	poussières et aérosols*. Ammoniac. Ammoniac, poussières et aérosols*. Poussières*. Elément filtrant filtre P2*. Poussières et aérosols.

N° 6780EAFRGB/NU/8 01/04

*: aérosols solides et ceux dont la phase liquide est l'eau uniquement.